



Écriture en 4 voix - Mouvements interdits







































































































































































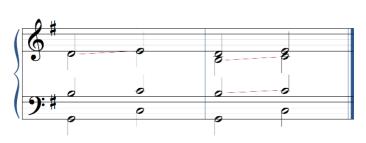








Le mouvement parallèle est absolument interdit en trois situations:







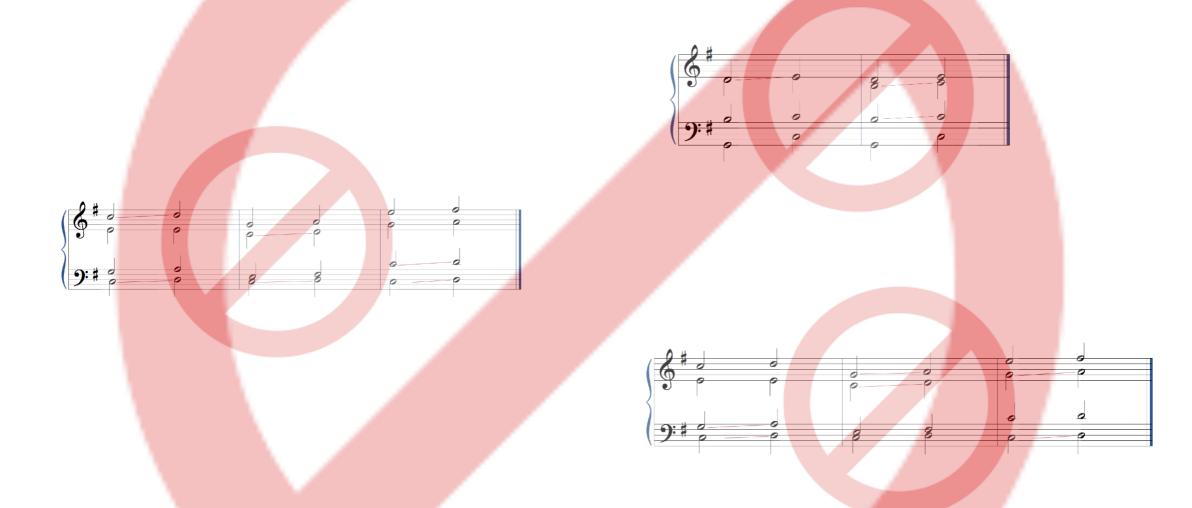




Ces mouvements ont été jugés respectivement trop plats et trop durs, de la renaissance aux post-romantiques, qui ne les emploient (à 4 voix) que très exceptionnellement.

Écriture en 4 voix - Mouvements interdits

Le mouvement parallèle est absolument interdit en trois situations:



Ces mouvements ont été jugés respectivement trop plats et trop durs, de la renaissance aux post-romantiques, qui ne les emploient (à 4 voix) que très exceptionnellement.

Écriture en 4 voix - Mouvements interdits

Notez bien....



Les unisons, quintes et octaves répéter en succession ne sont pas considéré des mouvements parallèles.